

Mobistar veut installer 9 nouvelles antennes relais dans le quartier, juste à coté d'une crèche, d'une école maternelle et primaire, au 60 av. Jules Malou. Il faut réagir et écrire avant le 7 septembre!

Chères Voisines, Chers Voisins,

Mobistar voudrait installer neuf antennes* et deux mats (2,5 m) sur le toit de l'ancien hôpital rénové en habitations. Pourtant c'est une "Zone Sensible" composée de deux crèches, de l'école maternelle et primaire Sainte Geneviève et de centres d'accueil. Le reste de l'îlot est composé d'habitations, l'immeuble situé au 60 av Jules Malou est lui-même occupé par de nombreuses familles.

En plus de l'aspect visuel inesthétique, dans l'état actuel des recherches scientifiques et bien que les avis divergent, on ne peut exclure des risques pour la santé liés à ces antennes. Malgré les normes en vigueur et le discours "rassurants" des opérateurs :

- L'Organisation Mondiale de la Santé a classé ces ondes électromagnétiques comme possiblement cancérogènes (groupe 2B). L'OMS a publié différentes études sur les antennes-relais dont plusieurs rapportent des troubles neurologiques ou un risque de cancer accru.
- L'Agence Française de Sécurité Sanitaire et du Travail recommande de baisser les puissances des antennes-relais sur base d'études scientifiques incontestables menées sur le sommeil et la santé, particulièrement celle des enfants.
- Le conseil de l'Europe recommande la baisse des seuils à 0,6V/m puis 0,2V/m; à Bruxelles nous sommes toujours à 3V/m (avec des pics constatés jusqu'à plus de 9V/m!).

Nous utilisons le GSM et ne sommes pas opposés à son développement mais vu qu'il existe un risque et des alternatives autant en localisation qu'au niveau technique, le principe de précaution est un minima dans une zone si sensible. La surenchère due -entre autre- au nombre d'opérateurs est inutile et très probablement nocive.

Il faut réagir d'urgence car l'enquête publique et la possibilité d'introduire observations, réclamations ou oppositions, prennent fin le lundi 9 septembre à midi. (réagir avant le vendredi 7 septembre!)

Parlez en à vos voisins et contactez la commune:

e-mail : pe@etterbeek.be copie à mderouich@etterbeek.irisnet.be

par écrit : Collège des Bourgmestre et Echevins, avenue d'Auderghem, 113-117 à 1040 Etterbeek

oralement : auprès de l'agent désigné à cet effet à la maison communale, du lundi au vendredi entre 09h00 et 12h00.

Ne laissons pas passer cette occasion d'exprimer notre avis.

Merci pour votre attention et n'hésitez pas à nous contacter. Si vous vous sentez concernés, nous avons besoin de votre aide : nous préparons un modèle de lettre de réclamation pour ceux qui le souhaitent et une pétition **mais une lettre, un mail ou un passage à la commune sont indispensables et urgents, n'attendez pas.** Bien à vous.

Nous contacter ou nous rejoindre: julesmalou@mail.be

Plus d'informations : www.julesmalou.wordpress.com

Des voisines et voisins du quartier.

(* 3 antennes GSM-900MHz / 3 antennes UMTS-2100MHz (3G) / 3 antennes LTE-2600MHz (4G))